

RECRUTE

UN.E AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

pour la Direction Enfance Jeunesse Affaires Sociales et Santé – Crèche de Cajarc
à temps complet

Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture (catégorie B)

Titulaire ou Contractuel de droit public en contrat à durée déterminée de 12 à 36 mois

Située dans le Lot, limitrophe des départements de l'Aveyron et du Cantal, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est un territoire disposant d'un environnement préservé, d'une économie dynamique et d'un patrimoine remarquable.

Maillon structurant essentiel du territoire, le Grand-Figeac met en œuvre de très nombreuses compétences allant de la culture, à la santé, en passant par la voirie, le développement économique, la petite enfance et l'aménagement du territoire. Riche de 242 agents, la Collectivité accompagne et mobilise chaque jour les acteurs du territoire par les différentes politiques mises en œuvre.

Vous aussi, venez apporter vos compétences professionnelles et participez à ce travail collectif dans un cadre propice à l'épanouissement professionnel et familial.

Les crèches (et halte-garderie) intercommunales de Figeac et Capdenac-Gare accueillent des enfants de 2,5 mois à 3 ans (45 places à Figeac et 20 places à Capdenac-Gare).

La micro-crèche de Cajarc, qui ouvrira ses portes au 3^e trimestre 2025, accueillera 12 enfants.

Auprès de la Direction enfance jeunesse affaires sociales et santé, sous l'autorité d'un.e responsable de la crèche de Cajarc et au sein d'une équipe de 3 agents, vous assurez l'accueil et la prise en charge individuelle des enfants dans un climat de confiance et de sécurité.

Missions principales du poste

- Prise en charge des enfants en effectuant au quotidien le soin d'hygiène et de confort pour leur bien-être
- Surveillance d'un groupe d'enfants défini, en garantissant leur sécurité
- Participation au projet éducatif et pédagogique en lien avec le.la responsable de la crèche
- Contribution à l'éveil et à la socialisation des enfants, dans le respect de leur rythme individuel
- Transmission des informations aux familles ainsi qu'aux autres professionnels de l'établissement
- Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Participation à la surveillance médicale des enfants et application du protocole de suivi demandé par les responsables
- Contribution avec l'ensemble de l'équipe à la préparation des repas et à l'entretien des locaux et du linge.

Profil recherché

• **Compétences / Connaissances requises :**

- Titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Expérience dans un poste similaire souhaitée
- Connaissances solides de la petite enfance
- Techniques de soins, d'hygiène corporelle, de confort de l'enfant et d'alimentation du nourrisson
- Savoir repérer les comportements d'alerte et les signes de mal être
- Connaître les bonnes postures et les règles de port des enfants

• **Qualifications personnelles :**

- Sens du service public et du travail en équipe
- Polyvalence, réactivité et capacité à communiquer
- Implication, discrétion, patience
- Aptitudes relationnelles, permettant de tisser des relations professionnelles et de confiance avec enfants, parents et équipe
- Savoir réagir avec pertinence à des situations d'urgence
- Sens de l'écoute et de la psychologie

Contraintes du poste

- Vaccinations à jour.

Conditions

- Recrutement titulaire ou sur contrat de droit public de 12 à 36 mois
- Poste à temps complet, basés à CAJARC, à pourvoir le 8 septembre 2025.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + avantages sociaux (titres-restaurant, participation mutuelle, CNAS)

Envoi des candidatures

Dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie du diplôme, dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) à adresser par mail à recrutement@grand-figeac.fr ou par courrier à Monsieur Vincent LABARTHE, Président du Grand-Figeac, 2 rue Germain Petitjean, 46100 FIGEAC **jusqu'au 11 mai 2025.**

Après présélection sur dossier de candidature, un entretien avec le jury de recrutement sera proposé aux personnes retenues.

Date estimée des entretiens : à partir du 26 mai 2025 (date précisée ultérieurement).

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.